

Conférence internationale

Les communautés : problème ou solution ?

ENTPE, Vaulx-en-Velin
les 4, 5 et 6 juin 2014



Organisée dans le cadre de la Chaire UNESCO
« politiques urbaines et citoyenneté »

www.chaire-unesco-lyon.entpe.fr

En partenariat avec le Collectif Pouvoir d'Agir, Studio Praxis et le CR•DSU

Cette conférence fait suite à une conférence sur le Community Organizing qui s'est tenue à Vaulx-en-Velin en mars 2012. Le succès de cette conférence a montré qu'il y a une attente pour réfléchir à d'autres modes d'action, faisant plus confiance aux capacités des habitants des quartiers populaires à agir et à se mobiliser. La Chaire Unesco « Politiques urbaines et citoyenneté » et le collectif Pouvoir d'Agir souhaitent donc prolonger la réflexion engagée en se penchant plus spécifiquement sur les liens qui sont susceptibles d'être mobilisés et sur ce qui est susceptible de fonder un collectif. Il convient ce faisant de déconstruire un certain nombre de mythes associés à l'idée de « communautés » : des mythes qui, paradoxalement, nourrissent à la fois certains courants de pensée xénophobes et anti-républicains et les tenants les plus orthodoxes du modèle républicain français.

Depuis longtemps, les chercheurs observent que les quartiers populaires peuvent être des ressources, et que leurs habitants disposent de capacités d'initiative, de moyens d'adaptation et de compétences relationnelles qui gagneraient à être pris en considération. Dans les sphères politiques et de l'action publique, ce discours reste pourtant peu audible, même si les choses sont en train d'évoluer. En effet, face au constat d'un certain essoufflement du modèle français de traitement des problèmes publics, certains s'interrogent aujourd'hui sur la manière de repenser la participation des habitants à l'action collective, en proposant par exemple d'importer la notion d'empowerment dans les programmes de politique de la Ville. Pour autant, parler de valorisation des communautés ou des corps intermédiaires (associations, syndicats, collectifs, etc.) nous entraîne souvent en France à entrer dans des débats philosophiques et idéologiques virulents. Ainsi, le modèle républicain, supposé incompatible avec la reconnaissance des communautés, est opposé à un modèle anglo-saxon réputé plus ouvert à celles-ci, mais aussi moins égalitaire. De même, la solidarité instaurée par l'Etat-providence est perçue comme supérieure et inconciliable avec des solidarités communautaires qui enfermeraient les individus dans des appartenances culturelles, ethniques et familiales.

L'aversion française pour les corps intermédiaires et les communautés peut-elle et doit-elle être dépassée ? Cette question donne son sens à cette conférence. Il ne s'agit pas ici de prendre position dans les débats philosophiques et politiques sur ce qui doit constituer la République, mais de mettre en débat les connaissances issues des sciences sociales et de faire circuler les points de vue et les savoirs entre le monde académique et les mondes de l'action. On propose ainsi d'élargir la perspective et de mettre l'accent sur la façon dont les corps intermédiaires et les communautés sont perçus dans d'autres contextes nationaux. Dans des pays anglo-saxons comme le Canada, les Etats-Unis ou l'Angleterre, les citoyens, par l'entremise des mouvements associatifs et des comités qui ont émergé dans de nombreux quartiers populaires, jouent un rôle reconnu comme légitime dans l'action publique. C'est dans cette perspective que prennent sens les réflexions et expérimentations engagées en France autour du développement du « pouvoir d'agir » des habitants, qui invitent à repenser l'engagement collectif des habitants dans la production des solidarités. Plus largement, il s'agit aussi de questionner certaines représentations relatives aux « communautés » (entendues au sens des liens d'interconnaissance créés par une origine géographique ou par une identité culturelle partagée) en mettant en perspective les ressources que constituent les liens communautaires, comme les obstacles qu'ils peuvent dresser face à l'insertion économique et à l'intégration sociale.



Les 3 journées en un coup d'oeil

Mercredi 4 juin 2014

8h30	Accueil
9h15	Mots de bienvenue
9h45	Conférence introductive
10h30	Pause
10h45	Session 1 - Les communautés contre la république ?
13h15	Repas
14h45	Session 2 - Les quartiers populaires comme bases de mobilisation citoyenne ?
17h15	Fin de la journée
17h30	Réception par la municipalité de Vaulx-en-Velin à l'Hôtel de Ville

Jeudi 5 juin 2014

9h00	Accueil
9h30	Session 3 - Faut-il avoir peur des liens communautaires ? Le pouvoir économique des communautés comme vecteur d'intégration
12h00	Repas
13h15	Table ronde - On est tous dans des communautés : faut-il se méfier de tout le monde ?
14h15	Pause
14h30	4 ateliers en parallèle A1 "Combat communautaire ou combat universel : faut-il que les minorités s'organisent en France ?" A2 "Les enjeux de l'entrepreneuriat communautaire" A3 "L'approche communautaire dans l'action publique, santé, éducation..." A4 "Les identités communautaires au travail"
16h00	Pause
16h30	4 ateliers en parallèle B1 "L'intérêt général et les intérêts particuliers sont-ils incompatibles ? Etudes de cas" B2 "On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités" B3 "Quelles communautés comme clef d'entrée vers l'emploi ?" B4 "La fabrique des communautés (1)"
18h00	Fin de la journée
18h15	Soirée débat autour du projet "Rhône-Alpes sans pauvreté" organisée par le Collectif Pouvoir d'Agir

Vendredi 6 juin 2014

8h45	Accueil
9h15	Session 4 - Les minorités doivent-elles être reconnues ou ignorées ?
12h00	Repas
13h00	Table ronde - Les communautés, une chance pour tous si on la tente ?
14h00	Pause
14h15	4 ateliers en parallèle C1 "Le travail social communautaire" C2 "La fabrique des communautés (2)" C3 "Mobilisation et pouvoir d'agir, ce que le community organizing change" C4 "Appartenances communautaires et capacité d'intervention dans la sphère publique"
15h45	Pause
16h00	Conclusion générale
16h30	Fin de la journée

8h30 Accueil

9h15 Mots de bienvenue

Jean-Baptiste Lesort, directeur de l'ENTPE (Université de Lyon)

Eric Charmes, responsable de la Chaire UNESCO "Politiques urbaines et citoyenneté"

9h45 Conférence introductive

Marie-Hélène Bacqué (Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, France)

10h30 Pause

10h45 Session 1 - Les communautés contre la république ?

Dans le récit fondateur de la pensée républicaine qui, en France, place l'Etat-nation au centre de la constellation des institutions sous-tendant l'ordre social, les communautés infranationales autant que les corps intermédiaires sont perçus comme potentiellement dangereux car suspectés de propager une logique "communautariste". Cette dernière constitue la figure repoussoir par excellence puisque la nation prétend disposer du monopole du sentiment d'appartenance. Les failles qui ont toujours existé dans ce schéma mythique et idéal ont été tolérées avec pragmatisme par la puissance publique tant qu'elles restaient peu visibles dans l'espace public et tant que le processus intégratif semblait fonctionner à plein. Mais, depuis plusieurs décennies, aux ratés de l'intégration s'ajoutent des revendications particularistes de plus en plus fortes. L'action publique se trouve ainsi de plus en plus tiraillée entre des principes différents. Or, la force des expériences quotidiennes de la crise par un nombre important de Français est telle que les pouvoirs publics ne peuvent pas continuer à ignorer ces mises en cause. Qu'en est-il dans d'autres pays ? Quelle est la place réellement accordée aux communautés et autres corps intermédiaires ? Sur quels types de liens et de ressources identitaires sont-ils construits ? Comment sortir d'un modèle français aujourd'hui perçu comme en crise et à l'origine d'un certain pessimisme qui domine le corps social ?

Didier Lapeyronnie (Université Paris-Sorbonne, France) Discutante : Julie-Anne Boudreau (INRS, Canada)

Mike Raco (University College London, Royaume Uni) Présidente : Annick Germain (INRS, Canada)

Frédéric Lesemann (INRS, Canada)

13h15 Repas

14h45 Session 2 - Les quartiers populaires comme bases de mobilisation citoyenne ?

Comme l'illustrent les banlieues rouges, le quartier ou la communauté locale a pu être la base d'une prise de parole politique à une échelle large, métropolitaine ou nationale. Dans quelle mesure les quartiers populaires d'aujourd'hui peuvent-ils être des bases de politisation et mobilisation citoyenne ? Quels sont les liens locaux qui peuvent être activés ? En considérant certains quartiers populaires comme des ghettos qu'il conviendrait d'éradiquer ne fait-on pas obstacle à la mobilisation des habitants ? De ce point de vue, doit-on considérer que les politiques de promotion de la mixité sociale favorisent l'invisibilisation et l'exclusion de groupes sociaux de la vie de la Cité ? Comment articuler des idéaux universalistes, visant a priori l'émancipation mais pouvant se révéler conservateurs, et des expériences sociales de multi-appartenance ? Que peuvent nous apprendre les expériences étrangères dans ce domaine ?

Denis Merklen (Université Paris 3, France)

Discutante : Catherine Neveu (EHESS, France)

Ahmed Boubeker (Université de Lorraine, Metz) Président : Didier Chabanet (Sciences Po/IFSTTAR, France)

Deena White (Université de Montréal, Canada)

17h15 Fin de la journée

17h30 Réception par la municipalité de Vaulx-en-Velin à l'Hôtel de Ville



9h00 **Accueil**

9h30 **Session 3 - Faut-il avoir peur des liens communautaires ?**

Le pouvoir économique des communautés comme vecteur d'intégration

Face à un discours politique et à une action publique qui fait de l'immigration un problème, il paraît nécessaire de rappeler que l'immigration est porteuse de ressources économiques et que ces dernières dépendent pour une part de l'activation de liens communautaires. Les immigrés sont en effet des personnes en situation hybride qui peuvent mettre en relation des réseaux de leur pays ou région d'origine et de leur pays d'accueil. Cette capacité est d'une grande valeur pour le développement d'échanges commerciaux ou la mise en place de filières économiques. Or les ressources ainsi dégagées sont souvent ignorées, voire combattues par les pouvoirs publics, au motif qu'elles mobilisent des réseaux communautaires et au motif qu'elles circulent dans des réseaux informels. Quel bilan peut-on dresser des multiples recherches portant sur l'économie ethnique et/ou informelle et sur ses effets sociaux ? Comment concevoir l'appropriation des aspects positifs de ce type d'économie par des politiques publiques qui sont le plus souvent, en théorie et en pratique, étrangères à ces réalités.

Alain Tarrus (Université de Toulouse, France)

Discutant : **Philippe Genestier** (ENTPE, France)

Robert Kloosterman (University of Amsterdam, Netherlands) Président : **Saïd Yahiaoui** (Université Lyon 2, France)

Marie-Claude Blanc-Chaleard (Université Paris Ouest Nanterre-La Défense, France)

12h00 **Repas**

13h15 **Table ronde - On est tous dans des communautés : faut-il se méfier de tout le monde ?**

Les communautés, entendues comme réseaux d'interconnaissance et de confiance basés sur une origine, une culture partagée sont diverses et existent partout. Cette table ronde permettra d'en illustrer la diversité et d'en faire ressortir les potentiels pour la communauté locale.

Organisation et Animation : **Collectif Pouvoir d'Agir et RCF**

Intervenants : **Marie Hélène Bacqué**, **Mathieu Ilunga** (Association des Congolais, Alliance citoyenne), **Pascal Aubert** (coordinateur du collectif Pouvoir d'Agir), **Manu Bodinier** (Aequitaz - sous réserve)

14h15 **Pause**

14h30 **4 ateliers en parallèle**

"Combat communautaire ou combat universel : faut-il que les minorités s'organisent en France ?"

A1

S'organiser en tant que minorité pour défendre ses droits : est-ce synonyme de communautarisme ou d'un combat contre une conception de l'intérêt général qui frôle celle de l'intérêt de la majorité ?

Animateur et organisateur : **Tara Dickman** (Studio Praxis)

Intervenants : **Thomas Ott** (ITD Monde), **Etienne Prime** (ALPIL), **Ghislaine Durand** (Institutrice, ancienne élue, et fondatrice de Regards de Femmes Tsiganes), **Elsa Ray** (Chargée de projets au Collectif Contre l'Islamophobie en France, membre de Cité en Mouvement), **Saïd Kebbouche** (Directeur de cabinet à la Mairie de Vaulx en Velin, ancien directeur et co-fondateur de l'Espace Projets Interassociatifs)

"Les enjeux de l'entrepreneuriat communautaire"

A2

Le territoire cosmopolite de la Guillotière à Lyon est le théâtre des expressions entrepreneuriales communautaires depuis plus d'un siècle : italiennes, maghrébines, asiatiques... et désormais d'Afrique subsaharienne. Les commerces ethniques seraient-ils des lieux essentiels pour d'insertion de nouveaux migrants ?

Animateur et organisateur : **Benjamin Vanderlick** (photographe-ethnologue)

Intervenants : **Dominique Mentha** (APCE), **Jean Eric Sendé** (Action Basket Citoyen (ABC) & entrepreneur), **Christophe Amany** (coordinateur d'Africa 50 - sous réserve)

"L'approche communautaire dans l'action publique, santé, éducation..."

A3

La santé est l'un des seuls domaines où depuis une vingtaine d'années on parle d'approche communautaire. L'Institut Renaudot illustrera à partir de ses expériences d'accompagnement de démarche la force de cette approche. L'animation prendra la forme "world café".

Animateur et organisateur : **Collectif Pouvoir d'Agir et l'institut Renaudot**

Intervenants : **Alexandra Mathieu** (formatrice à l'institut Renaudot), **Vincent Divoux** (directeur Centre social des 3 cités)

"Les identités communautaires au travail"

A4

Les entreprises doivent aujourd'hui faire face à des affirmations identitaires grandissantes de la part de leurs salariés, qui tendent à modifier l'organisation du travail, mais aussi la place de chacun dans l'entreprise. La situation de l'entreprise de service public de transports urbains Keolis Lyon constituera le point de départ de la réflexion, alimentée par ses différents partenaires sociaux, ainsi que par un expert des questions de bien-être au travail. Un des enjeux de cet atelier est de tenter d'appréhender et d'analyser, au-delà des situations précises décrites, des évolutions de long terme constatées par les spécialistes des organisations.

Organisateur : **Keolis Lyon**

Intervenants : **Olivier Frérot** (Vice-recteur de l'UCLy - modérateur), **Damien Richard** (EM Chambéry), **Jean-Marie Joly** (Keolis Lyon), **Jacky Albrand** (Keolis Lyon)

16h00 Pause

16h30 4 ateliers en parallèle

“L'intérêt général et les intérêts particuliers sont-ils incompatibles ? Etude de cas”

B1

Etude de cas : la lutte contre le contrôles abusifs et la campagne Stop le contrôle au faciès”

Animateur et organisateur : **Studio Praxis**

Intervenants : **Siham Assbague** (Co-Fondatrice et Directrice Exécutive de Studio Praxis, Porte Parole du Collectif Stop le contrôle au faciès), **Elsa Ray** (Chargée de projets au Collectif Contre l'Islamophobie en France, membre de Cité en Mouvement, associations membres du Collectif Stop le contrôle au Faciès), **Aniss Laouaj** (étudiant à l'EM Lyon, membre de Cité en Mouvement, associations membres du Collectif Stop le contrôle au Faciès)

“On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités”

B2

Entre attachement, sentiment de protection et impression d'enfermement, le rapport des jeunes à leur quartier est nettement plus complexe qu'il n'y paraît, comme en attestent les témoignages récoltés lors de rencontres organisées par des centres sociaux et des centres ressources politique de la ville, dans une vingtaine de villes françaises. De cette expérience, deux sujets seront questionnés au cours de l'atelier :

- pour les jeunes des quartiers populaires, le quartier peut-il faire communauté ?
- comment cette démarche d'expression collective peut-elle participer au développement du pouvoir d'agir des jeunes des quartiers ?

Organisateur : **Question de villes** (association des directeurs de centres de ressources politique de la ville)

Animation : **Frédérique Bourgeois** (directrice adjointe du CR•DSU)

Intervenants : **Bénédicte Madelin** (ancienne présidente de Question de Ville), **Raouf Hafsaoui** (responsable secteur jeune, centre social Quartier Vitalité, Lyon 1^{er})

“Quelles communautés comme clef d'entrée vers l'emploi ?”

B3

Comment promouvoir l'égalité des chances pour l'accès à l'emploi dans les quartiers dits populaires ?

Organisateur : **Cerema**

Intervenants : **Mozaik RH**, **Mohamed Tria** (AS La Duchère “Ton métier c'est ton but”)

“La fabrique des communautés (1)”

B4

A partir d'une expérience en cours d'auto construction de logements à Tournon, un échange sur la capacité d'entreprendre d'une communauté sur des questions aussi lourdes et complexes que le logement.

Animateur et organisateur : **Collectif Pouvoir d'agir**

Intervenants : **Centre social de Tournon**, **Coop alternative / Club Melchior**, **Locaux Motiv**

18h00 Fin de la journée

18h15 Soirée débat autour du projet “Rhône-Alpes sans pauvreté”

Organisation et Animation : **Collectif Pouvoir d'Agir**

Nous considérons la non-couverture de besoins fondamentaux (se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, s'exprimer, se former, vivre en sécurité...) comme une atteinte au sentiment de dignité et à l'effectivité des droits fondamentaux. Nous nommons ces privations “pauvreté économique”. “Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux”. Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Nous croyons en “la possibilité concrète pour des personnes ou des collectivités d'exercer un plus grand contrôle¹ sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle ils s'identifient.” Yann Le Bossé, chercheur Québécois

Eliminer la pauvreté économique : c'est possible. C'est une démarche, nécessaire, impérieuse et qui doit se faire avec les personnes et les organisations qui veulent se mobiliser sur cet enjeu.

Nous nous donnons une année pour mettre en place un collectif régional qui entreprenne des actions dans ce sens en s'appuyant sur les actions, souvent isolées, qui existent déjà.

¹ Capacité à influencer ou à réguler les éléments significatifs de notre vie quotidienne

8h45 **Accueil**

9h15 **Session 4 - Les minorités doivent-elles être reconnues ou ignorées ?**

En France, l'ethnicité, et à fortiori la race, ne sont pas des catégories que les pouvoirs publics peuvent légitimement employer pour conduire leurs actions. Face à cette position, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer les phénomènes de discrimination que cela masquerait et par conséquent favoriserait. Ces contestations s'adosent à un courant de pensée en expansion dans les sciences sociales françaises qui place la "reconnaissance" des minorités au cœur de l'analyse des conflits sociaux. Dans un tel contexte, les particularismes des minorités ne pourraient plus être ignorées, ni par les chercheurs, ni par les gestionnaires de l'action publique. La France doit-elle et peut-elle encore résister à l'introduction de catégories ethniques, culturelles ou même raciales dans l'élaboration de ses politiques, sachant d'ailleurs que, dans les pratiques, ces catégories sont souvent déjà intégrées ? Quels sont les enjeux scientifiques d'une part et politiques d'autre part de ce débat ? La reconnaissance des minorités ne conduit-elle pas à mettre au second plan, voire à effacer les problèmes posés par les inégalités économiques ? Comment le regard sur les expériences étrangères permet-il d'alimenter cette réflexion ?

Tadas Leoncikas (Eurofound, Union européenne)

Discutante : **Valérie Sala-Pala** (Université Jean-Monnet

Jean-Pierre Lavaud (Université de Lille 1, France)

Saint-Etienne, France)

Gwénaële Calves (Université de Cergy-Pontoise, France)

Présidente : **Mônica Raisa-Schpun** (EHESS, France)

12h00 **Repas**

13h00 **Table ronde - Les communautés, une chance pour tous si on la tente ?**

Développement communautaire, travail social communautaire, vitalité démocratique, dynamisme économique, lutte contre les discriminations... l'approche qui reconnaît et valorise les communautés peut s'avérer être un levier pour le développement d'un territoire.

Organisation : **Collectif Pouvoir d'Agir**

Intervenants : Illustration à plusieurs voix : **Spics, Institut Renaudot, Quartier de Poitiers, Alliance citoyenne...**

14h00 **Pause**

14h15 **4 ateliers en parallèle**

"Le travail social communautaire"

Échanges sur les premières hypothèses de la recherche action menée par le Spics

Animateur et organisateur : **Claude Jacquier** avec des membres du **Spics**

C1

"La fabrique des communautés (2)"

Des collectifs d'habitant(e)s se constituent et s'attellent à la question de la violence et de la sécurité.

Quel pouvoir d'agir des habitant(e)s sur les questions de sécurité ?

Animateur et organisateur : **Collectif Collectif Pouvoir d'Agir**

Intervenants : **Céline Evita** et **Collectif Collectif Pouvoir d'Agir**

C2

"Mobilisation et pouvoir d'agir, ce que le *community organizing change*"

Le community organizing suscite un réel engouement en France depuis quelques années de la part de tous ceux qui s'intéressent aux quartiers populaires. A l'image de la notion d'empowerment, celle de community organizing est employée de façon très variable, renvoyant souvent à des pratiques et des conceptions du politique distinctes. En quoi le répertoire d'action du community organizing s'avère-t-il efficace ? Quelle place occupent les "communautés" dans cette forme de mouvement social ?

Animateur et organisateur : **Studio Praxis**

Intervenants : **Sihame Assbague** (Co-Fondatrice et Directrice Exécutive de Studio Praxis, Porte Parole du Collectif Stop le contrôle au faciès), **Elsa Ray** (Chargée de projets européens, Collectif Contre l'Islamophobie en France, membre de Cité en Mouvement, associations membres du Collectif Stop le contrôle au Faciès) et **Leader de l'Alliance Citoyenne à Grenoble**

C3

"Appartenances communautaires et capacité d'intervention dans la sphère publique"

Il s'agit de s'interroger sur les problèmes, mais aussi les bénéfices, de la prise en compte d'éléments de la sphère "privée" (la culture, la religion, le sexe, les liens d'appartenance familiaux, professionnels etc.) pour construire une capacité d'intervention dans la sphère "publique".

Animateur et organisateur : **Gaëlle Ginot** (chargée de mission ACEPP Rhône)

Intervenants : **Université populaire de parents de St Priest** et **Régine Maire** (Les Batisseuses de paix de Lyon)

C4

15h45 **Pause**

16h00 **Conclusion générale**

Maurice Charrier, Vice-président honoraire du Grand-Lyon, Vice-président de l'INTA

Jean-Pierre Worms, Collectif Pouvoir d'Agir

16h30 **Fin de la journée**

Equipe organisatrice

Chaire UNESCO, laboratoire RIVES :

Fabrice Bardet, Fatiha Belmessous, Eric Charmes, Philippe Genestier, Patrick Gimenez, Marie Perrin, Anaïk Purenne, Laurette Wittner

Contact : chaire.unesco@entpe.fr

www.chaire-unesco-lyon.entpe.fr

Cerema - Direction territoriale Centre-Est :

Hélène Balazard, Marie-Aude Corbille, Bertrand Depigny

AITPE :

Delphine Betka

Collectif Pouvoir d'agir :

Contact : pouvoir.agir@gmail.com

www.pouvoiragir.fr

Lieu de la conférence

La conférence a lieu à l'ENTPE, l'école des Ingénieurs de l'aménagement durable des territoires :

Université de Lyon

ENTPE-LYON

3 Rue Maurice Audin

69518 Vaulx-en-Velin cedex - France

Tel : 33 (0)4 72 04 70 24 - Fax : 33 (0)4 72 04 70 88

Plan d'accès : www.entpe.fr/fr/internet/contenu/l_ecole/situation_et_acces



Inscriptions

La participation aux frais inclut les déjeuners et la traduction simultanée :

Tarif normal : 200 euros HT (240 euros TTC)

Tarif réduit : 50 euros HT (60 euros TTC)

(étudiants et membres d'association dont l'objet est lié au thème de la conférence)

Possibilité de prise en charge de ces frais dans le cadre des crédits formation. Une convention de formation et une attestation de présence peuvent vous être délivrées sur simple demande.

Modalités d'inscription sur : www.chaire-unesco-lyon.entpe.fr/fr/node/148

Avec le soutien de :

Keolis

GRANDLYON

**cités
territoires
gouvernance**

vaulx^{en}velin